

REPUBLIQUE FRANÇAISE

non défini : COMMUNE DE CORNY-SUR-MOSELLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21570153300014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PAM

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE CORNY (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	34,77 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,41 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	155,79 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6,53 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 128 343,59	2 092 299,62	-37 295,01	A1 -73 338,98
Investissement	762 873,39	568 217,80	-153 662,35	A2 -348 317,94
Fonctionnement	1 365 470,20	1 524 081,82	116 367,34	A3 274 978,96

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1 0,00
Investissement	I	III	B2 0,00
Fonctionnement	II	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-73 338,98
Investissement	A2 + B2	-348 317,94
Fonctionnement	A3 + B3	274 978,96

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES		RECETTES	
			2 532 664,42		2 880 982,36

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00	
		(si solde négatif)		(si solde positif)	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		348 317,94		0,00

=

Total de la section d'investissement (2)			2 880 982,36		2 880 982,36
--	--	--	--------------	--	--------------

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES		RECETTES	
			1 457 590,00		1 530 929,98

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00	
		(si déficit)		(si excédent)	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		73 339,98		0,00

=

Total de la section de fonctionnement (3)			1 530 929,98		1 530 929,98
---	--	--	--------------	--	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)			4 411 912,34		4 411 912,34
---------------------	--	--	--------------	--	--------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandalées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandalées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	18 000,00	0,00	122 752,12	0,00	122 752,12
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	21 000,00	0,00	21 160,00	0,00	21 160,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 080 751,40	0,00	645 123,79	0,00	645 123,79
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 119 751,40	0,00	789 035,91	0,00	789 035,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	4 774,00	0,00	4 774,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	79 000,00	0,00	121 685,09	0,00	121 685,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		79 000,00	0,00	126 459,09	0,00	126 459,09
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	1 617 169,42	0,00	1 617 169,42
Total des dépenses réelles d'investissement		1 198 751,40	0,00	2 532 664,42	0,00	2 532 664,42

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	26 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		26 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 224 751,40	0,00	2 532 664,42	0,00	2 532 664,42
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	348 317,94
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 880 982,36
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	122 996,00	0,00	129 790,00	0,00	129 790,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	411 207,06	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		534 203,06	0,00	629 790,00	0,00	629 790,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	119 000,00	0,00	119 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	442 879,35	0,00	348 317,94	0,00	348 317,94
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	160 000,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
Total des recettes financières		702 879,35	0,00	607 317,94	0,00	607 317,94
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	1 617 169,42	0,00	1 617 169,42
Total des recettes réelles d'investissement		1 237 082,41	0,00	2 854 277,36	0,00	2 854 277,36

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	115 331,34		26 705,00	0,00	26 705,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	26 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		141 331,34		26 705,00	0,00	26 705,00

TOTAL	1 378 413,75	0,00	2 880 982,36	0,00	2 880 982,36
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 880 982,36
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

26 705,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	578 455,00	0,00	603 955,00	0,00	603 955,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	517 500,00	0,00	497 500,00	0,00	497 500,00
014	Atténuations de produits	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	184 200,00	0,00	169 851,67	0,00	169 851,67
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 350 155,00	0,00	1 341 306,67	0,00	1 341 306,67
66	Charges financières	50 000,00	0,00	89 428,33	0,00	89 428,33
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	150,00		150,00	0,00	150,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 400 305,00	0,00	1 430 885,00	0,00	1 430 885,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	115 331,34		26 705,00	0,00	26 705,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		115 331,34		26 705,00	0,00	26 705,00

TOTAL	1 515 636,34	0,00	1 457 590,00	0,00	1 457 590,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	73 339,98
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 530 929,98
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 450,00	0,00	2 600,00	0,00	2 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 750,00	0,00	84 405,00	0,00	84 405,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	88 325,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
731	Fiscalité locale	823 894,00	0,00	955 540,00	0,00	955 540,00
74	Dotations et participations (3)	276 000,00	0,00	287 893,00	0,00	287 893,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	161 700,00	0,00	160 341,98	0,00	160 341,98
Total des recettes de gestion courante		1 399 119,00	0,00	1 530 779,98	0,00	1 530 779,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	150,00		150,00	0,00	150,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 399 269,00	0,00	1 530 929,98	0,00	1 530 929,98

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 399 269,00	0,00	1 530 929,98	0,00	1 530 929,98
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 530 929,98
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	26 705,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 774,00	0,00	4 774,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	121 685,09	0,00	121 685,09
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	122 752,12	0,00	122 752,12
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	21 160,00	0,00	21 160,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	645 123,79	0,00	645 123,79
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 617 169,42	0,00	1 617 169,42
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 532 664,42	0,00	2 532 664,42

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	348 317,94
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 880 982,36
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	603 955,00		603 955,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	497 500,00		497 500,00
014 Atténuations de produits	70 000,00		70 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	169 851,67	0,00	169 851,67
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	89 428,33	0,00	89 428,33
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	150,00	0,00	150,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		26 705,00	26 705,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 430 885,00	26 705,00	1 457 590,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	73 339,98
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 530 929,98
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	119 000,00	0,00	119 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	129 790,00	0,00	129 790,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 617 169,42	0,00	1 617 169,42
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		26 705,00	26 705,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	140 000,00		140 000,00
Recettes d'investissement – Total	2 505 959,42	26 705,00	2 532 664,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	348 317,94
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 880 982,36
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	2 600,00		2 600,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	84 405,00		84 405,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	40 000,00		40 000,00
731 Fiscalité locale	955 540,00		955 540,00
74 Dotations et participations (8)	287 893,00		287 893,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	160 341,98	0,00	160 341,98
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	150,00	0,00	150,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 530 929,98	0,00	1 530 929,98

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 530 929,98

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 224 751,40	0,00	0,00	2 532 664,42	0,00	0,00	2 532 664,42	2 532 664,42
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 000,00	0,00	0,00	122 752,12	0,00	0,00	122 752,12	122 752,12
204 Subventions d'équipement versées (9)	21 000,00	0,00	0,00	21 160,00	0,00	0,00	21 160,00	21 160,00
21 Immobilisations corporelles	1 080 751,40	0,00	0,00	645 123,79	0,00	0,00	645 123,79	645 123,79
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 119 751,40	0,00	0,00	789 035,91	0,00	0,00	789 035,91	789 035,91
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		4 774,00	0,00		4 774,00	4 774,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	79 000,00	0,00		121 685,09	0,00		121 685,09	121 685,09
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	79 000,00	0,00	0,00	126 459,09	0,00	0,00	126 459,09	126 459,09
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	1 617 169,42	0,00	0,00	1 617 169,42	1 617 169,42
Total des dépenses réelles	1 198 751,40	0,00	0,00	2 532 664,42	0,00	0,00	2 532 664,42	2 532 664,42
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	26 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	26 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)			348 317,94
--	--	--	------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
2 880 982,36								

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	935 534,40	0,00	2 532 664,42	0,00	2 532 664,42
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	122 996,00	0,00	129 790,00	0,00	129 790,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	411 207,06	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	534 203,06	0,00	629 790,00	0,00	629 790,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	119 000,00	0,00	119 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	160 000,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
Total des recettes financières	260 000,00	0,00	259 000,00	0,00	259 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	1 617 169,42	0,00	1 617 169,42
Total des recettes réelles	794 203,06	0,00	2 505 959,42	0,00	2 505 959,42
021 Virement de la section de fonctionnement	115 331,34		26 705,00	0,00	26 705,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	26 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	141 331,34		26 705,00	0,00	26 705,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)				0,00
--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)				348 317,94
--------------------------------	--	--	--	------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					2 880 982,36

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	1 224 751,40	0,00	0,00	2 532 664,42	0,00	0,00	2 532 664,42	2 532 664,42
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	18 000,00	0,00	0,00	122 752,12	0,00	0,00	122 752,12	122 752,12
203	18 000,00	0,00		122 752,12	0,00	0,00	122 752,12	122 752,12
204	21 000,00	0,00	0,00	21 160,00	0,00	0,00	21 160,00	21 160,00
2041512	21 000,00	0,00		21 160,00	0,00	0,00	21 160,00	21 160,00
21	1 080 751,40	0,00	0,00	645 123,79	0,00	0,00	645 123,79	645 123,79
2111	203 500,00	0,00		72 000,00	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00
2116	0,00	0,00		34 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
212	11 500,00	0,00		145 000,00	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00
2131	232 600,00	0,00		42 700,00	0,00	0,00	42 700,00	42 700,00
2138	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	0,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2152	481 522,09	0,00		198 063,67	0,00	0,00	198 063,67	198 063,67
21538	0,00	0,00		8 220,00	0,00	0,00	8 220,00	8 220,00
2157	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	139 629,31	0,00		93 140,12	0,00	0,00	93 140,12	93 140,12
2182	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	12 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 119 751,40	0,00	0,00	789 035,91	0,00	0,00	789 035,91	789 035,91

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		4 774,00	0,00		4 774,00	4 774,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00		4 774,00	0,00		4 774,00	4 774,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		121 685,09	0,00		121 685,09	121 685,09
1641	Emprunts en euros	0,00		96 036,29	0,00		96 036,29	96 036,29
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00		25 648,80	0,00		25 648,80	25 648,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	126 459,09	0,00	0,00	126 459,09	126 459,09
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	1 617 169,42	0,00	0,00	1 617 169,42	1 617 169,42
45811906	EAU POTABLE	0,00		665 406,66	0,00	0,00	665 406,66	665 406,66
45811907	ASSAINISSEMENT	0,00		951 762,76	0,00	0,00	951 762,76	951 762,76
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	2 532 664,42	0,00	0,00	2 532 664,42	2 532 664,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	26 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	26 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		26 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		935 534,40	0,00	2 532 664,42	0,00	2 532 664,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	122 996,00	0,00	129 790,00	0,00	129 790,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	122 996,00	0,00	129 790,00	0,00	129 790,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	411 207,06	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	411 207,06	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		534 203,06	0,00	629 790,00	0,00	629 790,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	119 000,00	0,00	119 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	0,00	79 000,00	0,00	79 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	160 000,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
Total des recettes financières		260 000,00	0,00	259 000,00	0,00	259 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	1 617 169,42	0,00	1 617 169,42
Total des recettes réelles		794 203,06	0,00	2 505 959,42	0,00	2 505 959,42
021	Virement de la section de fonctionnement	115 331,34		26 705,00	0,00	26 705,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	26 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	26 000,00	I	0,00	II	III = I + II 0,00
Total des recettes d'ordre		141 331,34		26 705,00	0,00	26 705,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 515 636,34	0,00	0,00	1 457 590,00	0,00	0,00	1 457 590,00	1 457 590,00
011	Charges à caractère général (3)	578 455,00	0,00	0,00	603 955,00	0,00	0,00	603 955,00	603 955,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	517 500,00	0,00		497 500,00	0,00		497 500,00	497 500,00
014	Atténuations de produits	70 000,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	184 200,00	0,00	0,00	169 851,67	0,00	0,00	169 851,67	169 851,67
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 350 155,00	0,00	0,00	1 341 306,67	0,00	0,00	1 341 306,67	1 341 306,67
66	Charges financières	50 000,00	0,00		89 428,33	0,00		89 428,33	89 428,33
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	150,00			150,00	0,00		150,00	150,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	50 150,00	0,00	0,00	89 578,33	0,00		89 578,33	89 578,33
	Total des dépenses réelles	1 400 305,00	0,00	0,00	1 430 885,00	0,00	0,00	1 430 885,00	1 430 885,00
023	Virement à la section d'investissement	115 331,34			26 705,00	0,00		26 705,00	26 705,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	115 331,34			26 705,00	0,00		26 705,00	26 705,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		73 339,98
---------------------------------------	--	-----------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 530 929,98
---	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	2 450,00	0,00	1 530 929,98	0,00	1 530 929,98
016	APA	0,00	0,00	2 600,00	0,00	2 600,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 750,00	0,00	84 405,00	0,00	84 405,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	88 325,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
731	Fiscalité locale	823 894,00	0,00	955 540,00	0,00	955 540,00
74	Dotations et participations (2)	276 000,00	0,00	287 893,00	0,00	287 893,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	161 700,00	0,00	160 341,98	0,00	160 341,98
Total des recettes de gestion des services		1 399 119,00	0,00	1 530 779,98	0,00	1 530 779,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	150,00		150,00	0,00	150,00
Total des recettes financières		150,00	0,00	150,00	0,00	150,00
Total des recettes réelles		1 399 269,00	0,00	1 530 929,98	0,00	1 530 929,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		1 530 929,98
---	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 515 636,34	0,00	0,00	1 457 590,00	0,00	0,00	1 457 590,00	1 457 590,00
011	Charges à caractère général (4)	578 455,00	0,00	0,00	603 955,00	0,00	0,00	603 955,00	603 955,00
60611	Eau et assainissement	32 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60612	Énergie - Électricité	80 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60613	Chauffage urbain	86 000,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	1 200,00	0,00		1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60624	Produits de traitement	50,00	0,00		50,00	0,00	0,00	50,00	50,00
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	0,00		600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 400,00	0,00		2 400,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
613	Locations	17 000,00	0,00		17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
61521	Entretien terrains	35 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	12 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61524	Entretien bois et forêts	7 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	35 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6161	Multirisques	15 000,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
618	Divers	6 500,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	32 000,00	0,00		32 000,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
625	Déplacements et missions	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	20 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5,00	0,00		5,00	0,00	0,00	5,00	5,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	0,00		1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6284	Redevances pour services rendus	4 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	18 000,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	517 500,00	0,00		497 500,00	0,00		497 500,00	497 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 500,00	0,00		7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00
6411	Personnel titulaire	330 000,00	0,00		310 000,00	0,00		310 000,00	310 000,00
6413	Personnel non titulaire	35 000,00	0,00		35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	140 000,00	0,00		140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00
6470	Autres charges sociales	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	70 000,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
739211	Attribution de compensation	70 000,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	184 200,00	0,00	0,00	169 851,67	0,00	0,00	169 851,67	169 851,67
65311	Indemnités de fonction	80 000,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 500,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
65315	Formation	750,00	0,00		750,00	0,00	0,00	750,00	750,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	150,00	0,00		150,00	0,00	0,00	150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	150,00	0,00		150,00	0,00	0,00	150,00	150,00
6542	Créances éteintes	150,00	0,00		150,00	0,00	0,00	150,00	150,00
6553	Service d'incendie	29 000,00	0,00		29 151,67	0,00	0,00	29 151,67	29 151,67
6558	Autres contributions obligatoires	7 500,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
65733	Subv. fonct. départements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fondt. CCAS/CIAS	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	50 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6577	Remises gracieuses	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65818	Autres	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65888	Autres	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 350 155,00	0,00	0,00	1 341 306,67	0,00	0,00	1 341 306,67	1 341 306,67
66	Charges financières	50 000,00	0,00		89 428,33	0,00		89 428,33	89 428,33
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	0,00		61 011,25	0,00		61 011,25	61 011,25
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		28 417,08	0,00		28 417,08	28 417,08
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	150,00			150,00	0,00		150,00	150,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	150,00			150,00	0,00		150,00	150,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		50 150,00	0,00	0,00	89 578,33	0,00		89 578,33	89 578,33
Total des dépenses réelles		1 400 305,00	0,00	0,00	1 430 885,00	0,00	0,00	1 430 885,00	1 430 885,00
023	Virement à la section d'investissement	115 331,34			26 705,00	0,00		26 705,00	26 705,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		115 331,34			26 705,00	0,00		26 705,00	26 705,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	57 799,84
Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 382,76
= Différence ICNE N – ICNE N-1	28 417,08

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	1 399 269,00	0,00	1 530 929,98	0,00	1 530 929,98
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 450,00	0,00	2 600,00	0,00	2 600,00
016	APA	2 450,00	0,00	2 600,00	0,00	2 600,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 750,00	0,00	84 405,00	0,00	84 405,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	250,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	26 000,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	15 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 500,00	0,00	2 700,00	0,00	2 700,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	2 705,00	0,00	2 705,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	88 325,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
73218	Autres fisc. revers. entre coll. locales	88 325,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	823 894,00	0,00	955 540,00	0,00	955 540,00
73111	Impôts directs locaux	793 894,00	0,00	915 540,00	0,00	915 540,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	30 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
74	Dotations et participations (3)	276 000,00	0,00	287 893,00	0,00	287 893,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	170 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
741121	DSR des communes	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	293,00	0,00	293,00
744	FCTVA	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	3 600,00	0,00	3 600,00
7488	Autres attributions et participations	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	161 700,00	0,00	160 341,98	0,00	160 341,98

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
752	Revenus des immeubles	60 000,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
75738	Autres	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	1 700,00	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	30 000,00	0,00	7 641,98	0,00	7 641,98
Total des recettes de gestion des services		1 399 119,00	0,00	1 530 779,98	0,00	1 530 779,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	150,00		150,00	0,00	150,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	150,00		150,00	0,00	150,00
Total des recettes réelles		1 399 269,00	0,00	1 530 929,98	0,00	1 530 929,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 549 671,28									
1641 Emprunts en euros (total)					2 549 671,28									
00030429503	CREDIT MUTUEL	23/02/2009		30/11/2022	262 796,06	V	EURIBOR	4,490	1,902		T	X Echéance constante		A-1
4163	SA AGENCE FRANCE LOCALE	24/01/2025		20/06/2025	500 000,00	F		3,300	3,343		T	X Echéance constante		A-1
9184683	CAISSE D'EPARGNE	22/03/2013		05/07/2013	496 875,22	F		2,900	2,900		T	C		A-1
MIN260922EUR/02	Monsieur DEXIA CFFL	04/07/2008		01/08/2010	540 000,00	F		5,330	3,753		A	X Echéance constante		A-1
MIN260923EUR/02	Monsieur DEXIA CFFL	04/07/2008		25/01/2009	200 000,00	F		5,330	4,626		A	X Echéance constante		A-1
MON243062EUR/02	Monsieur DEXIA CFFL	25/10/2006		01/04/2007	300 000,00	F		1,580	1,580		T	X Echéance constante		A-1
MON267267EUR/02	CREDIT LOCAL/DEXIA	07/12/2009		01/04/2010	250 000,00	V		2,190	2,190		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2016900544A00001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 549 671,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compt)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 266 750,14					96 036,29	61 011,25	0,00	28 416,84
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 266 750,14					96 036,29	61 011,25	0,00	28 416,84
00030429503		0,00	A-1	234 084,18	22,33	V	EURIBOR	1,902	13 390,44	10 429,18	0,00	920,95
4163		0,00	A-1	0,00	20,17	F		3,343	13 422,87	12 264,87	0,00	490,63
9184683		0,00	A-1	311 768,00	13,25	F		2,900	19 452,74	8 970,50	0,00	2 058,42
MIN260922EUR/02		0,00	A-1	388 045,04	14,00	F		3,753	15 919,14	18 770,60	0,00	17 922,11
MIN260923EUR/02		0,00	A-1	130 432,96	13,00	F		4,626	5 895,97	6 952,08	0,00	6 195,30
MON243062EUR/02		0,00	A-1	62 501,74	2,00	F		1,580	20 138,39	623,72	0,00	106,17
MON267267EUR/02		0,00	A-1	139 918,22	14,75	V		2,190	7 816,74	3 000,30	0,00	723,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2016900544A00001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'Intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 266 750,14					96 036,29	61 011,25	0,00	28 416,84

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.